

Publié le 7 février 2025

Inondations en Ile-et-Vilaine, le beau geste de la Sem Terre et Toit

38 communes d'Ile-et-Vilaine ont déclenché leur plan communal de sauvegarde suite aux importantes inondations qui ont frappé le département fin janvier. Le Conseil départemental a décidé de venir en aide aux communes sinistrées... en déléguant sur place certains de ses agents au-delà de leurs missions habituelles. Et en demandant aussi à la Spl Terre et Toit, dont il est l'actionnaire principal, de prêter main forte aux maires.



Dès le 1er février, le Département a mis à disposition une partie des agents des routes et des agents des espaces naturels, sur leur temps de travail et le week-end, sur la base du volontariat, **pour aider les 38 communes concernées**, pendant et après la décrue, afin de remettre en état les routes, les espaces publics et les équipements touchés par les inondations. La collectivité départementale va encore plus loin, en permettant aux agents des autres services de consacrer une journée de leur semaine à une action de solidarité, sur le terrain, une fois l'accord de leur direction obtenu.

8 heures d'ingénierie gratuites

Le Département a aussi demandé à la **Société d'économie mixte Terre et Toit**, dont il est l'actionnaire principal, de fournir 8 heures d'ingénierie gratuites pour chaque commune actionnaire directement touchée. Cette dernière fournira d'utiles conseils sur la conduite des travaux d'urgence ou encore la mise en sécurité de certains bâtiments fragilisés par les inondations. Chaque maire et/ou président d'intercommunalité recevra un mail invitant à prendre contact avec le Département pour exprimer leurs besoins et définir ensemble les modalités de l'aide (collaborateur identifié, date d'intervention, limite des missions...) », indique le Département dans un communiqué en date du 30 janvier 2025.